

III

*L'Ambassadeur des États-Unis au Canada au Secrétaire d'État
aux Affaires extérieures*

Ambassade des États-Unis,
OTTAWA, le 13 juin 1955

N° 255

MONSIEUR LE MINISTRE,

J'ai l'honneur de me référer à la Note n° D-155 du 13 juin 1955 par laquelle vous exprimez votre consentement à ce que la construction et l'utilisation de certaines stations de radar additionnelles de la zone Terre-Neuve-Labrador soient confiées au Gouvernement des États-Unis d'Amérique, sous réserve des conditions énoncées dans l'Annexe à votre Note.

Les conditions énoncées dans cette Annexe agréent à mon Gouvernement, qui approuve la proposition aux termes de laquelle votre Note et la présente réponse constitueront un accord entrant en vigueur à la date de la présente Note.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, les assurances de ma très haute considération.

R. DOUGLAS STUART

L'honorable
Lester B. Pearson
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures
Ottawa